



***Protection contre les représailles,
votre droit, notre mission.***

PROTOCOLE D'ENTENTE (Médiation)

ENTRE

(Commissaire)

(Représentant(e))

ET

(Plaignant(e))

(Représentant(e))

ET

(Employeur)

(Représentant(e))

ET

(Défendeur individuel)

(Représentant(e))

Les parties ont décidé de recourir à la médiation pour résoudre la demande dans le dossier n° [dossier no] soumise par le Commissaire relativement à [sujet]. Les parties conviennent que tous les aspects de la présente affaire ont été réglés à leur satisfaction aux conditions énoncées ci-dessous. Le Commissaire est satisfait que l'intérêt public est respecté.

Les parties conviennent de ce qui suit sans admettre de responsabilité :

L'employeur, sous réserve de quelque position qu'il pourrait vouloir adopter dans les cas futurs mettant en cause des questions ou circonstances semblables, convient par les présentes de ce qui suit :

1. de;

2. de;

3. de;

Le défendeur individuel convient par les présentes de ce qui suit :

4. de;

5. de;

6. de;

Le Commissaire convient par les présentes de ce qui suit :

7. de retirer la demande qu'il a déposé le *[date]*;

8. de;

9. de;

Le (la) plaignant(e) convient par les présentes de ce qui suit :

10. d'accepter le retrait de la demande qui a été déposée le *[date]*;

11. de;

Les parties conviennent par les présentes de ce qui suit :

12. de libérer de toute responsabilité Sa majesté la Reine, ses agents et ses représentants à l'égard des plaintes, griefs, demandes ou autre recours découlant du présent litige;

13. qu'elles ont lu, compris et acceptent tous les termes et conditions de la présente entente;

- 14. de ne pas divulguer la teneur du présent protocole ou de ces modalités spécifiques, sauf afin de mettre en œuvre celui-ci, par obligation légale, si une mesure judiciaire l'ordonne, ou par consentement de toutes les parties.
- 15. un communiqué de presse conjoint peut être convenu entre les parties afin de divulguer certaines modalités de cette entente ;
- 16. dans le cas où les conditions sont incompatibles avec la législation applicable, ces conditions seront, dans la mesure de cette incompatibilité, nulle et non avenue ;
- 17. la présente entente constitue un règlement total et final des questions et conditions spécifiques associées à la demande du Commissaire et ne crée aucun précédent.

CONCLUE À

_____ LE _____
(Ville et province) (Date)

Nom en lettres moulées

Signature

